



Avis aux irrigants

A l'arrivée de la campagne d'irrigation 2004, rappel de quelques règles de bonne conduite de l'irrigation :

⇒ **Evitez d'arroser la voie publique.**

Source d'accidents et de conflits avec les usagers, en cas d'accidents, votre responsabilité est engagée.

⇒ **Ne pas laissez les enrouleurs sur les chemins, afin de laisser un accès libre.**

⇒ **Surveillez les canalisations de surface et signaler les fuites (dommageables pour les pompes).**

⇒ **Evitez le sur-arrosage (vérification du diamètre des buses, arroseur d'appoint au canon uniquement aux temporisations, etc.).**

⇒ **Vérifiez les débits, compter les tours d'eau (vérification possible par débitmètre portable, adhérents ASIA).**

⇒ **Vérifiez la bonne marche de vos compteurs.**

⇒ Enfin, **POUR VOTRE SECURITE, soyez très vigilants dans les manipulations des tuyaux métalliques au voisinage des lignes électriques.**

☞ Et parce que **l'agriculture** à travers chacun de vous se doit de donner **une image responsable**, nous comptons une nouvelle fois sur votre vigilance à respecter ces quelques règles et nous vous en remercions.

Daniel MARTIN
Président de la section des irrigants